

## PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE (PRAP)

### Contenu et intentions pédagogiques

#### 1ère partie

La place du PRAP dans la démarche de prévention.  
Les activités physiques dans l'activité de travail.  
L'importance des atteintes à la santé (notions d'anatomie, physiologie et pathologie de l'appareil locomoteur).

#### 2ème partie

Les éléments qui conditionnent l'activité physique au travail.  
Identification des déterminants de l'activité physique.  
Mise en application sur les situations de travail des participants.

#### 3ème partie :

Mise en commun des analyses de situations de travail.  
Rappel des principes généraux de prévention.  
Principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail.

#### 4ème partie :

Recherche des pistes d'amélioration.  
Mise en forme des propositions.

Formateur habilité  
INRS

### Objectifs

Former les salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique.  
Faire acquérir aux salariés des connaissances leur permettant de participer efficacement à l'amélioration de leurs conditions de travail.

### Durée

14 heures minimum de face à face pédagogique

### Public

Toutes les structures qui souhaitent engager une démarche de prévention à destination de leurs salariés

NOMBRE DE PARTICIPANTS :  
6 à 8 participants.